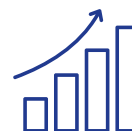


# CAMPAGNE ESI / ICS3A

Salariés ou fonctionnaires du groupe A depuis plusieurs années, vous avez parfois le sentiment d'être dans une impasse après plusieurs années de bons et loyaux services. Pour beaucoup, l'évolution vers le groupe B reste difficile du fait d'un nombre de places limité et impose une mobilité « nationale » en théorie avec un nombre de JRS moindre...

Les discours de La Poste en matière d'évolution professionnelle se concentrent de plus en plus sur des mobilités fonctionnelles au sein du groupe A qui devraient passer par la case promotion.

Un dispositif d'évolution au sein du groupe A existe pourtant.



## EVOLUTION IV-3 : CE QU'IL FAUT RETENIR.

Ce dispositif est déployé chaque année pour les fonctionnaires et les salariés au sein des différents métiers de notre groupe. Sa mise en œuvre s'inscrit dans le calendrier des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) et du management de la performance.

**L'ACCÈS AU GRADE ESI (FONCTIONNAIRES) / ISC3A (SALARIÉS) EST UNE MESURE DE RECONNAISSANCE MANAGÉRIALE DES PERFORMANCES ET DES COMPÉTENCES DÉMONTRÉES DANS LA DURÉE, DONC SUR L'ENSEMBLE DE VOTRE CARRIÈRE.**

Outre une revalorisation salariale de +5% (distincte des revalorisations annuelles NAO), elle accélère également l'avancement indiciaire pour les fonctionnaires.

Les critères de sélection retenus par la direction **restent stables** :



- Être groupe A
- Être noté rôle tenu (2) ou référent (1)
- Avoir tenu avec succès au moins deux postes différents de groupe A sur une période d'au moins 6 ans
- Pouvoir justifier de la réussite ou d'un projet à fort enjeu ou à forte valeur ajoutée

La CFE-CGC intervient régulièrement auprès de la direction du groupe pour faire vivre ce dispositif, augmenter sa volumétrie. Re-dynamiser les parcours professionnels au sein du groupe A nous paraît essentiel pour donner aux cadres sup un levier essentiel de motivation.

**AU MOMENT MÊME OÙ LA QUESTION DE LA PLACE DES SENIORS DANS NOTRE ENTREPRISE FAIT DÉBAT, CE DISPOSITIF EST UN ÉLÉMENT DE RÉPONSE MAJEUR À RENFORCER.**

**LA CFE-CGC DEMANDE AINSI À LA POSTE DE PASSER D'UN OBJECTIF DE 15% À 20% MINIMUM DU NOMBRE D'ESI OU D'ICS3A AU SEIN DU GROUPE A.**

La CFE-CGC se tient à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans votre projet professionnel.

Pour plus de précisions, rapprochez-vous de la CFE-CGC:



<https://cfecgcgroupepostelaposte.fr/>



[cgclaposte@gmail.com](mailto:cgclaposte@gmail.com)

